



NIVEAU F2 OPÉRATEUR GRUE À TOUR CONDUCTEUR DE GRUE DE NIVEAU 2



Durée
5 jours



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : E3020

Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.

Effectif max : 3 participants

Langue : FR;DE

Tarif : 2.800,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Ouvrier F1 des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

OBJECTIF

Le niveau de perfectionnement F2 permettra aux futurs participants d'acquérir les connaissances et compétences techniques avancées relatives à la sécurité, à la maintenance, à la conduite et à la mise en situation de production de grues à tour avec notamment les techniques et matières suivantes :

- Installation et réception de la grue
- Technologie et dispositifs de sécurité
- Signalisation et gestes de guidage
- Elingage et manutention de charges
- Maintenance de la grue.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus adaptés au Contrat Collectif des professions concernées ainsi qu'aux besoins des entreprises.

A. RAPPELS DES PRESCRIPTIONS DE SECURITE

(1 jour)

- Législation générale de la sécurité sur chantier
- Les prescriptions de l'ITM
- Les prescriptions de l'AAA
- Les principaux facteurs de risque sur chantiers
- Les risques électriques sur chantiers
- Les risques de chutes
- L'élingage.
- La réglementation des grues à tour
- Les règles de conduite en sécurité

B. MISE EN SITUATION DE PRODUCTION

(4 jours)

- La prise de poste
- La conduite des grues à tour en manoeuvre réelles avec application de consignes
- Manoeuvres sans visibilité
- Mise "hors service" de la tour
- La technologie des grues à tour
- La signalisation et les gestes de guidage
- Les techniques d'élingage
- La maintenance et diagnose.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes ayant validé la formation F1.

PÉDAGOGIE

Au départ de situations issues de chantier, le stagiaire mettra en oeuvre, avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées, les différentes tâches d'un opérateur d'une grue à tour faisant référence au Contrat Collectif du niveau concerné et aux prescriptions réglementaires fixées par l'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA).

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation permettra de mesurer, tant en technologie qu'en pratique, le niveau des acquis de chaque stagiaire en prenant en compte:

- La qualité technique de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation
- La capacité de se contrôler et l'analyse des défauts et points forts constatés.